

PROCES-VERBAL

de la séance du 8 décembre 2025, 19h00,
Collège Jean Kratzer - Salle 1.16 (1^{er} étage), Vevey

Présidente :	Mme Willommet	Laurie
Présent-e-s :	Mme Akedjro	Halima
	Mme Berrocal	Sabrina
	Mme Bonafonte	Sabine
	Mme Diaz	Tania
	Mme Garçon	Nathalie
	Mme Kaeser Meleder	Daphné
	M. Krasniqi	Mergim
	M. Millot	Cédric
	Mme Pagano	Samantha
	Mme Rivier	Delphine
	Mme Roy	Nathalie
	Mme Saille Roller	Bénédicte
	Mme Schaeli	Ochélio
	Mme Simonin	Anne-Francine
	M. Vizio	Stéphane
	M. Waser	Jonathan
	Mme Wider-Nicoulaz	Myriam
	Mme Zuber	Valérie
Excusé-e-s :	M. Bailly	Vincent
	M. Christen	Sacha
	Mme Fawer	Manon
	Mme Marques	Sandra
Invitée :	Mme Aeberhard	Marilune

Ordre du jour

1. Liste de présence

Mme Willommet souhaite la bienvenue à M. Cédric Millot qui rejoint le Quart société civile et représentera le service de la cohésion sociale. Elle prie les membres de se présenter à tour de rôle.

2. Validation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté avec un ajout au point 3 relatif au projet de courrier au Conseil d'Etat vaudois. Les autres points sont ainsi décalés.

3. Projet de courrier au Conseil d'Etat vaudois

Mme Willommet précise que le projet de courrier visait à signaler une inquiétude générale sans volonté d'en faire un message politique. Elle prie les membres de l'excuser pour l'envoi tardif qui a pu être mal interprété.

Mme Sailley estime que le CETV ne devrait pas se politiser. Si le Conseil décide d'adresser ce courrier, les deux directrices souhaitent qu'il soit protocolé qu'elles sont en désaccord avec cette prise de position.

A l'issue des échanges, plusieurs alternatives sont évoquées par les membres telles que :

- un courrier neutre relayant uniquement les préoccupations des parents (sans revendications politiques) ;
- un courrier recentré sur des impacts factuels (soutiens aux élèves à besoins particuliers, matériel pédagogique, qualité de l'enseignement), plutôt que sur l'aspect salarial mis en avant par la presse.

Mme Rivier signale qu'il y a une inquiétude de la part des parents veveysans concernant l'éventuel retard pris par les élèves en raison des grèves.

Mme Sailley apporte des réponses concernant le retard qui serait pris pendant les journées de grève ainsi que la journée pédagogique. Elle réitère sa confiance envers le corps enseignant du secondaire qui mettra tout en œuvre afin que les élèves soient impactés le moins possible. Elle propose d'échanger avec le Quart parents après la séance afin de répondre à leurs questions.

Les réserves émises par les membres sont fortes et nombreuses. Les inquiétudes ne sont pas uniformes. Un courrier au nom du CETV, sans consensus sur le contenu, n'est pas jugé opportun. Il ne sera donc pas envoyé.

4. Validation des procès-verbaux

Le procès-verbal 27 octobre 2025 est accepté sans modification. Mme Willommet remercie Mme Pilet pour sa rédaction.

5. Présentation de l'étude Unisanté sur la jeunesse à Vevey

La Présidente souhaite la bienvenue à Mme Marilune Aeberhard, Co-responsable du Bureau de l'Animation jeunesse, invitée ce soir à présenter les résultats de l'étude Unisanté sur la jeunesse de Vevey.

Mme Willommet rappelle qu'en 2023, dans le cadre d'une commission Jeunesse, Unisanté avait présenté les résultats d'une étude sur la santé mentale des jeunes. Lors des discussions, plusieurs entités (professionnelles, civiles et politiques) avaient exprimé le souhait qu'une enquête plus locale soit menée afin de mieux comprendre comment vont les jeunes à Vevey.

Concernant l'étude menée en 2024 par Unisanté sur mandat de la Ville, Mme Aeberhard explique que la première phase du projet a permis de solliciter 99 instances et de réaliser 49 entretiens de 30 minutes. Ce travail a abouti à une cartographie des acteurs actifs dans le domaine de la jeunesse (10-18 ans) sur le territoire communal ainsi qu'à un premier recueil de la parole des professionnels.

Les constats montrent une forte demande pour les activités jeunesse, notamment dans le sport, les arts et les espaces extérieurs, entraînant régulièrement des listes d'attente. Si la majorité des jeunes vont bien, les adolescents restent difficiles à mobiliser et l'usage des écrans, ainsi que des réseaux sociaux, est souvent identifié comme une source de tensions, de fatigue, de cyberharcèlement et d'isolement. Les jeunes en difficulté apparaissent particulièrement isolés, tandis que le climat scolaire est décrit comme générant parfois du stress et de l'absentéisme.

Selon les professionnels interrogés, les besoins des jeunes concernent surtout l'écoute, des lieux de rencontre, des espaces d'expérimentation, une offre d'activités diversifiée, un soutien face au stress et aux enjeux de santé mentale, une meilleure prise en compte de la parole des jeunes, ainsi qu'un accompagnement scolaire et lors des périodes de transitions. L'accessibilité, notamment financière, demeure un enjeu central.

Malgré ces défis, plusieurs points forts sont identifiés : une culture solide de l'inclusion, une accessibilité financière rendue possible par les soutiens communaux, un large volume d'activités ludiques, un engagement réel en faveur du bien-être et de la sociabilisation, ainsi qu'une bonne collaboration entre la Ville et les différentes instances, complétée par des démarches intergénérationnelles et communautaires.

Sur la base de ces constats, Unisanté a formulé les premières recommandations suivantes :

- **Communication** : améliorer la lisibilité du site internet, clarifier la présentation des prestations et faciliter un accès rapide à l'information ;
- **Coordination communale** : renforcer la collaboration entre les différents partenaires locaux afin d'assurer une action plus cohérente et efficace ;
- **Inclusion et accessibilité** : poursuivre les efforts déjà engagés, ces éléments constituant déjà des points forts, tout en explorant des pistes d'amélioration ;
- **Espaces pour les jeunes** : développer davantage de lieux de rencontre, idéalement conçus ou co-construits avec les jeunes eux-mêmes.

Mme Aeberhard souligne qu'en 2025, les services ont travaillé conjointement pour déterminer, en fonction des ressources humaines et des budgets disponibles, comment renforcer certains des axes précités.

La seconde phase de l'étude, prévue au printemps 2026, portera sur la parole des jeunes de 12 à 18 ans, avec un questionnaire et un cadre élaboré en collaboration avec le groupe de travail.

Ensuite, l'objectif sera de croiser les résultats des deux phases pour obtenir des recommandations concrètes pour la Ville.

Mme Willommet précise que bien entendu tout cela aura un coût et qu'il faudra des décisions politiques. Mais c'est une démarche intéressante car peu de villes interrogent réellement leurs propres jeunes. Cela laissera une base solide pour les futures équipes travaillant pour la jeunesse.

Mme Diaz déplore que l'on constate que les besoins de la population augmentent alors que les moyens diminuent, ce qui crée un paradoxe entre les restrictions budgétaires et les actions nécessaires pour soutenir le bien-être de tous et des jeunes en particulier.

Mme Willommet abonde dans ce sens et cite plusieurs programmes tels que Open Sport ou Sparks. Ils illustrent bien cette tension car ils sont efficaces et appréciés mais fragilisés par les coupes financières cantonales.

Lors du dernier Conseil d'établissement, le thème des écrans a été abordé. Mme Roy rappelle, en sa qualité d'enseignante qu'elle observe trop souvent des problématiques de langage chez les très jeunes élèves, probablement liées à un manque de stimulation et à un excès d'exposition aux écrans. Par conséquent, elle souligne qu'il est également primordial de mettre en place des projets de prévention en faveur de la petite enfance.

Mme Berrocal souligne qu'il est très important que la population soit informée des conséquences des coupes budgétaires du Canton sur les projets en faveur des jeunes.

6. Foire de la Saint-Martin 2025 (554^e)

M. Waser transmet de vifs remerciements aux écoles et tout particulièrement aux écoles primaires qui ont pris part aux deux cortèges. Il relève qu'une légère augmentation du nombre d'enfants a été observée pour le cortège du vendredi. Toutefois, la participation reste comparable à celle de l'année dernière avec environ 450 enfants.

En 2025, la fréquentation cumulée à la Foire de la Saint-Martin du vendredi, samedi et dimanche a atteint 25 000 personnes contre environ 10 000 à 15 000 lors des éditions précédentes.

Cette année, la météo était clémente le vendredi soir et le samedi. Le dimanche a été marqué par de fortes pluies. Cela n'a pas perturbé le brunch du terroir, organisé à l'intérieur, qui a très bien fonctionné. Il n'y a pas eu de vaches dans le cortège celles-ci ayant été remplacées par des oies devenues les véritables vedettes de la journée.

M. Waser relève que le changement de jour principal, la foire ayant eu lieu un samedi cette année au lieu du mardi, n'a finalement pas eu l'impact négatif redouté sur la participation des familles. Il note toutefois que le cortège du samedi matin a été moins fréquenté et que l'absence des enfants habituellement présents le long du parcours a réduit l'ambiance générale, ce point sera être réexaminé pour les prochaines éditions.

M. Waser mentionne également un changement dans l'origine géographique du public. Il indique que de nombreuses familles provenaient de la région de la Veveyse, notamment de Châtel-Saint-Denis et d'Attalens. En revanche, il observe une légère diminution de la participation des familles veveysannes, ce qu'il regrette. Il suggère de réfléchir à des moyens d'encourager une présence plus importante des familles de Vevey lors des prochains cortèges.

Le Conseil de la Confrérie envisage de décaler le départ, actuellement fixé à 9h00, du cortège du samedi car cet horaire est jugé trop tôt pour certaines familles venant de communes voisines. Un départ à 10h00 permettrait aussi de réduire le temps d'attente avant le repas de midi, souvent perçu comme trop long. Elle attend également le retour des écoles afin d'ajuster la planification définitive.

Le changement de jour semble apporter une solution aux principaux motifs ayant conduits à cette évolution (raréfaction des bénévoles, baisse de la fréquentation et baisse du nombre de stands). Comme annoncé, il est prévu de tester trois ou quatre éditions selon le nouveau format mais les résultats 2025 sont encourageants :

- +30 % de bénévoles ;
- le nombre de stands en augmentation (les marchands sont nettement plus intéressés par un week-end que par un mardi) ;
- la fréquentation cumulée du vendredi au dimanche a atteint 25 000 personnes.

Mme Willommet prie M. Waser de transmettre ses remerciements au Conseil de la Confrérie de la Saint-Martin pour cette belle 554^e édition.

7. Informations du Quart professionnel

Fête des écoles

Mme Zuber indique que le concept de la Fête des écoles 2026 est en cours de réflexion. Le groupe de travail envisage une arrivée au jardin Doret au lieu du jardin du Rivage car le premier espace de verdure est plus ombragé et par conséquent plus adéquat pour accueillir les élèves à la fin du cortège en cette période estivale qui est parfois caniculaire.

Au lieu du bar, l'idée d'organiser un moment d'échange entre parents et enfants est également en discussion. Eventuellement sous forme d'un goûter en commun où les sirops seraient servis aux enfants et aux adultes.

Un changement d'itinéraire pour le cortège est aussi envisagé. En effet, en raison de la manifestation « Food Truck » le long du Quai Perdonnet, le parcours historique n'est plus adapté au passage des enfants. Un départ depuis l'Hôtel-de-Ville est à l'étude.

Concernant la tenue du bar, Mme Roy indique que l'Association « et si... » a géré le bar avec efficacité en 2025 et que l'équipe de jeunes était par ailleurs très sympathique.

M. Waser précise également que cette association était présente durant la Foire de la Saint-Martin et qu'elle a mis en place une animation, financée par la Ville, sous forme d'escalade sur des caisses qui a rencontré un certain succès. Si le budget de la commune le permet, il serait certainement envisageable de leur demander de monter une ou plusieurs animations lors de la fête des écoles

8. Informations du Quart parents

Retour sur l'AG et la conférence du 25 novembre 2025

La Présidente remercie le Quart parents et le Quart professionnels pour leur présence et leurs interventions avant et après la conférence donnée par Mme Jennifer Dayer(-Lugon), chargée de projet au sein de l'Unité PSPS du canton de Vaud, le thème de l'intimidation et de la violence entre élèves et intitulée « Harcèlement tolérance zéro – Agir autrement ! ».

Mme Kaeser Meleder relève que le fait de coupler l'AG avec une conférence s'est révélé positif compte tenu d'un nombre plus élevé de participants (environ 80 personnes contre 30 à 40 les dernières années). C'est une formule à conserver pour les prochaines éditions. Les interactions ont été nombreuses et constructives, même si, comme souvent avec un thème aussi sensible que le harcèlement, les discussions ont parfois glissé vers des situations personnelles vécues par certains participants. L'émotion est inhérente au sujet est compréhensible.

Mme Rivier indique sur le plan des objectifs, le Quart parents est satisfait de la qualité de la conférence et des explications sur la méthode de la préoccupation partagée qui représente une approche structurée pour gérer les situations de harcèlement entre élèves. De nombreux membres du Conseil d'établissement, des enseignants du primaire comme du secondaire étaient présents malgré la journée de grève et le Quart parents les en remercie chaleureusement.

L'apéritif organisé à l'issue de la conférence a également été apprécié et cela a permis aux parents de continuer les échanges avec les professionnels de manière informelle.

Dans les pistes d'amélioration, la présence d'un modérateur ou d'une modératrice aurait été utile pour poser un cadre et ensuite le faire respecter durant les échanges. Une meilleure coordination entre les intervenants apporterait également plus de fluidité.

Mme Saille y confirme que le thème était particulièrement émotionnel, ce qui explique les nombreuses interventions de parents. Même si cela peut créer des débordements, cela montre aussi que le sujet touche profondément les familles et que la parole a besoin d'être ouverte. Les équipes scolaires ont rappelé combien elles sont engagées dans la prévention et la gestion du harcèlement.

Mme Roy relève le fait que les parents se soient déplacés en nombre. Cela démontre que l'information circule. Les réseaux sociaux ont également contribué à mobiliser les familles. Cependant, plusieurs parents ont indiqué avoir reçu l'invitation papier seulement cinq jours avant la conférence. **Il serait donc appréciable de pouvoir transmettre les invitations plus tôt¹, soit au minimum trois semaines voire un peu plus.**

Prochaine conférence

Mme Diaz rappelle que le Quart parent souhaite organiser une nouvelle conférence en mars 2026 sur le thème « Comment détecter chez l'enfant les signes de détresses ? ». Elle échangera avec Mme Willommet après la séance afin de trouver une conférencière ou un conférencier.

Mme Pilet informe que l'Aula du Clos a été réservé tous les mardis du mois de mars en attendant que la date soit confirmée.

9. Dates du premier semestre 2026

Les prochaines séances et rencontres du CETV sont fixées comme suit :

- **Lundi 9 février 2026 - Séance à 19h00 au collège Jean Kratzer ;**
- **Lundi 11 mai 2026 - Visite de Lavaux Patrimoine Mondial à 18h00 environ (heure et lieu de rendez-vous à confirmer ultérieurement) ;**
- **Lundi 1^{er} juin 2026 - Séance à 19h00 au collège Jean Kratzer.**

10. Divers et propositions individuelles

La Présidente remercie les participants pour la qualité des échanges menés dans un esprit de respect et les invite à se rendre à l'agape organisée à l'issue de la séance.

La séance est levée à 21h30.

¹ NB : les invitations ont été distribuées dans les collèges le jeudi 6 novembre 2025, soit 19 jours avant la conférence.